RAPPORT RSE DE L'ENTREPRISE GOUBARD

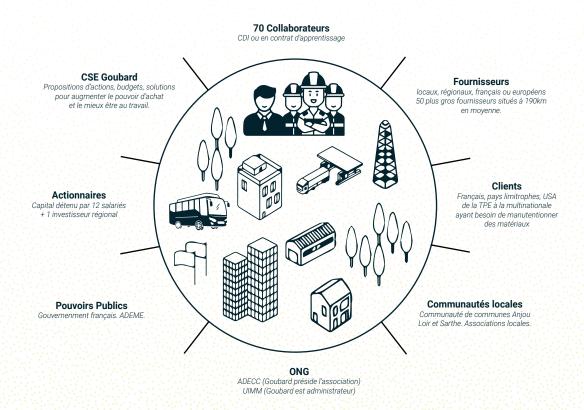
Goubard est une PME française qui emploie 70 collaborateurs sur son site de Seiches-sur-le-Loir, dans le département de Maine-et-Loire. La société a été fondée en 1938, elle est spécialisée dans la construction de bennes, godets, pelles, trémies et accessoires ergonomique qui facilitent les manutentions des caristes utilisant un chariot élévateur. Elle propose des équipements standards et sur-mesure. Goubard a réalisé un chiffre d'affaires de 8.8M€ en 2024.

Notre entreprise est liée par essence et depuis ses débuts aux acteurs de l'économie circulaire, nous facilitons leurs manutentions afin de réemployer, réparer et recycler plus efficacement des millions de tonnes de rebus et de déchets.

arties nantes

Gouvernance partenariale

La société a été détenue par la famille Goubard élargie jusqu'en avril 2021, date à laquelle son dirigeant a cédé l'entreprise à ses salariés. Lors de la reprise de la société en avril 2021, nous avons choisi de mettre en place une Gouvernance partenariale. Tous les salariés ont eu la possibilité d'investir dans leur entreprise afin de pouvoir récolter les fruits de leur travail : 12 salariés volontaires lors de la reprise détiennent aujourd'hui une part du capital de l'entreprise Goubard. Le projet bénéficie également du soutien financier d'un investisseur privé implanté historiquement dans la même région.





En choisissant de fabriquer 100% de ses produits en France depuis 1938, Goubard parie sur les compétences humaines locales.

Fabrication 100% française, encadrée par le Code du travail.

Tous nos équipements de manutention sont fabriqués en France, soit dans notre site de production de Seiches-sur-le-Loir (49) ou bien chez des sous-traitants dont les usines de fabrication sont implantées dans les département limitrophes.

Nous sourçons principalement nos matières premières en local, en France et parfois dans l'Union Européenne lorsqu'il n'y a pas d'offre équivalente en France. Ainsi, les conditions de travail liées à la fabrication de nos équipements sont conformes au respect des droits de Homme, du Code du travail et de la convention collective de la métallurgie.

Respect des droits de l'Homme.

Nous arbitrons nos achats en prenant en compte la transparence du fournisseur quant à la traçabilité de ses produits, sa démarche RSE et sa proximité géographique. Nous avons mis en place une politique d'achat responsable. Nous sommes en cours de rédaction de notre charte éthique afin de remplir parfaitement notre devoir de vigilance.

Politique sociale en accord avec les ODD (Objectifs de Développement Durable).

En interne, Goubard à mis en place une politique de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances. Ainsi, toute discrimination du fait de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, du handicap ou encore de la couleur de peau est strictement proscrite au sein de l'entreprise Goubard. La direction, le service RH, le CSE, les managers et un référent harcèlement se tiennent à disposition des salariés pour s'assurer du respect de la politique de lutte contre le harcèlement mise en place.

Les salariés sont représentés par des délégués du personnels conformément aux obliglations légales. La direction de Goubard s'attache à préserver le pouvoir d'achat de tous les salariés. Rémunération médiane en augmentation de 4 % entre 2023 et 2024. Participation, intéressement et PERO.

Goubard renforce ses actions pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs : EPI performants, campagnes de sensibilisations, achat de matériel de levage : Ponts, potences... On note une diminution de 19% de jours d'absence pour accident du travail entre 2023 et 2024.

Goubard favorise systématiquement l'évolution interne. A titre d'exemple, le CODIR est composé uniquement de membres ayant évolués en interne. Tous les mangers sont également issus d'évolutions internes. La salariés Goubard ont la possibilité d'exposer librement leurs souhaits d'évolution lors de leur entretien annuel et ont accès à de nombreuses formations afin qu'ils maintiennent ou développent leur employabilité.

Relations et conditons de travail.

Un soin particulier est porté aux conditions de travail chez Goubard.

- 🔆 En 2024, les vestiaires, les sanitaires et le réfectoire ont été intégralement isolés et remis à neuf. Coût de l'opération : 180K€.
- En 2025, toutes les menuiseries extérieures des bureaux ont été changées ainsi que le système de chauffage afin d'ofrir aux salariés un confort thermique optimal. Certains bureaux ont également été remplacés à la demande de certains salariés par des bureaux ergonomiques, issus d'une fiilière de réemploi.

Plusieures actions sont mises en place pour favoriser la QVT (Qualité de Vie au Travail) : Horaires adaptables et charte de télétravail pour concilier au mieux la vie professionnelle avec la vie personnelle. Mise en place d'un système de livraison de repas avec une boulangerie locale.

Plusieurs moments forts organisés par le CSE ponctuent l'année et permettent de renforcer la cohésion d'équipe : Pot de fin d'année, barbecues du vendredi pendant l'été, sortie annuelle, journée plantations d'arbres, participation commune à un match des Ducs d'Angers, salons commerciaux, anniversaire de Goubard...

Engagements envers les clients et les utilisateurs.

Goubard s'est toujours engagé auprès de ses clients en adoptant des pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats, en concevant et en fabriquant des équipements ergonomiques qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi qu'en fabriquant des équipemements de qualité durables dans le temps. Goubard répond toujours présent lors des demandes de SAV ou bien de demande d'assistance. Enfin Goubard est conforme à la RGPD.

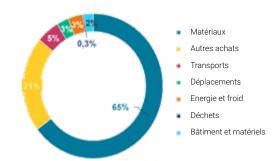
Ecologie

Goubard à mis en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement depuis 2021. Ces actions se structurent autour d'un stratégie claire et d'indicateurs précis permettant de piloter la stratégie de décarbonation de Goubard.

Bilan carbone (GES) Goubard pour l'année 2023.







Analyse du cycle de vie des produits.

Nos 700 références de produits sont en cours d'analyse avec la base de l'ADEME. Les données sur l'impact écologique de nos produits nous servent aujourd'hui à identifier les pistes d'améliorations pour éco-concevoir nos équipements de manutention.

Eco-conception.

L'ensemble de nos techniciens bureau d'études ont été formés à l'éco-conception de produits par le CETIM en juin 2023. De nouveaux équipements éco-conçus ont été crées sur la base des données issues des ACV.

L'enjeu pour Goubard est de *réduire l'impact carbone* au moment de la fabrication, *sans réduire la durabilité* de nos équipements en utilisant les leviers suivants :

- La réduction des pertes de matière avec l'utilisation de la découpe au laser.
- L'utilisation de matières mises en forme plus écologiquement.
- La réduction de la surface de matière sur les équipements.
- 🕊 La réduction de la distance de transport : Nos 50 plus gros fournisseurs sont implantés à 190km de l'entreprise en moyenne.

L'économie de la fonctionnalité.

Autre levier pour réduire notre bilan carbone ? Adopter un Business Model permettant d'utiliser au maximum nos équipements.

- Un produit qui dure dans le temps : volonté d'augmenter la durée de vie des produits. Certains sont garantis 10 ans
- 🕊 Un produit qui se répare : nous facilitons le service après-vente afin de faire durer les produits dans le temps.
- Un produit qui est réutilisé : nous rachetons vos bennes
- 🕊 Un produit qui est recyclable : nous concevons des produit mono-matériau en privilégiant des matériaux recyclables.

Tri des déchets.

Nos déchets sont triés et envoyés à nos partenaires de tri spécialisés. L'acier est revendu et revalorisé. Mais le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas : 155 545 kgs de déchets en 2023 contre 119 510 kgs en 2024, soit une réduction de 23 %.

Economie circulaire et réemploi.

Nous réemployons nos chutes de ferraille pour la conception de petites pièces. Part d'acier jeté par rapport à l'acier acheté sur la même année : 2023 = 10 % / 2024 = 7 %.

Une matelasseuse de cartons et une broyeuse à papier transforment le papier et le carton en matériaux de calages pour nos envois. Nous tendons également vers le 0 papier : diminution de 2 150 feuilles entre 2023 et 2024 soit 9 kgs.

Le marc de café est utilisé comme engrais au pied des arbres. Le matériel vétuste mais encore fonctionnel est donné aux salariés.

Limiter l'atteinte à l'environnement.

- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques sur le site pour couvrir environ 30 % de la consommation.
- 🕊 Installation d'une pompe à chaleur en 2023 pour diminuer la consommation de gaz : 2023 : 428 MWh / 2024 : 282 MWh.
- Cabine de peinture COV.
- 🕊 240 arbres d'essences locales plantés sur notre site de production en février 2025 par des salariés volontaires.

Plan de mobilité en entreprise.

- Flotte de véhicule électrique (60% du parc, camion inclu, contre 0% en 2021) et véhicules hybrides.
- Covoiturage
- Forfait mobilité durable.
- Journée du vélo.

Sensibilisation aux éco-gestes.

Goubard sensibilise ses salariés aux éco-gestes : campagnes d'affichage, rappels aux équipes...

Economie

Goubard est une entreprise d'envergure internationnale, pleinement impliquée dans l'écosystème local. C'est en étant sur le terrain que nos équipes imaginent les manutentions de demain et créent de la valeur.

Des pratiques commerciales loyales.

Goubard à mis en place une politique de lutte contre la corruption et le trafic d'influence engageant l'entreprise dans la loyauté dans la lutte contre la corruption, la concurence loyale, la promotion de la responsabilité sociétale dans la chaine de valeur ainsi qu'en respectant les droits de propriété.

Une entreprise hyperlocale au rayonnement internationnal.

Goubard est un acteur local de référence qui contribue et bénéficie du dynamisme du réseau local.

Goubard s'est développé grâce au local depuis 1938 en fabriquant des équipements de manutention sur-mesure pour ses clients. Nous combinons notre savoir-faire traditionnel avec la culture locale et les innovations internationales pour créer des produits ou des services uniques. L'entreprise bénéficie de l'expertise d'un réseau de micro-entrepreneurs nous permettant d'atteindre de nouveaux marchés.

Goubard est une entreprise « pollinisatrice » au niveau local. Soutenir et stimuler l'entrepreneuriat local fait partie intégrante de son modèle d'affaires. L'entreprise est également très attachée à son environement local et au respect de la biodiversité. Pour assurer son développement et son besoin d'espace sans artificialiser les sols, Goubard à choisi de s'étendre par croissance externe en récupérant et modernisant des outils industriels existants.

Nous utilisons et mobilisons les ressources présentes en local :

- 🔅 Regroupement d'achats avec d'autres entreprises locales (Mercurial, ADECC, ORACE) afin de maîtriser nos charges.
- 🄆 Récupération et achat de ressources issues de économie circulaire locale avec le réseau de l'ADECC.
- 🔆 Exploitation, don ou revente des coproduits et sous-produits de l'entreprise et de nos partenaires.
- Mobilisation et fomration des ressources humaines locales en engageant et en formant des travailleurs locaux qui rencontrent des obstacles à l'emploi.